

Catégorie
Voit. de tourisme

Marque
D. K. W.

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
F.89 L / 52 Kombiwagen 4 vit.
(Station Wagon) ^{Boîte}

Bordersau-type
N° **941.C**

Moyens de reconnaissance du type Désign. "F 89 L/52" sous le capot, sur plaquette du constructeur
N° de châssis frappé A l'avant, en haut sur support lames de ressort, sous le capot
N° de moteur frappé A gauche sur bloc moteur
Constructeur du châssis AUTO - UNION G.m.b.H., INGOLDSTADT (D)
Constructeur du moteur AUTO - UNION G.m.b.H., INGOLDSTADT (D)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type DKW F 89/52
Genre En ligne, transv.
Carburant Benzine/huile
Nombre cyl. 2 Temps 2
Alésage 76 mm.
Course 76 mm.
C.V.-Impôt 3,512
Cylindrée totale 689 cm³
C.V. frein 20
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues avant
1. Frein A pied : Hydraulique
sur les 4 roues
2. Frein A main : Mécanique, à tambour
à câble, sur les 4 roues *)
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - A crémaillère
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en 1^{re} vit. 18 en prise dir. 80 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur D K W
Genre/Forme
Limousine commerciale
(Station Wagon)
Nombre de portes 2 + 1 arr.
Nombre de places ass. **) total 7
Avant 2 Milieu 2 Arrière 3
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

| | Essieu avant | Essieu arrière | Total |
|--|--------------|----------------|-----------------------------------|
| Poids à vide du châssis prêt à rouler | kg. | kg. | — kg. |
| Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) | kg. | kg. | — kg. |
| Poids maximum garanti par le fabricant | kg. | kg. | 1'876 kg. |
| Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) | 610 kg. | 420 kg. | 1'030 kg. |
| Charge utile | kg. | kg. | 846 kg. |
| Poids maximum garanti du train routier (camion/remorqué) | | | — kg. |
| Pneumatiques: Dimension | 5.50 - 16 | | 1) simples à l'arrière |
| Capacité de charge (par pneu 490 kg.) | 980 kg. | 980 kg. | 1) |

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque Sans marque (HELLA)
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 1, combiné centre porte arr.
 Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches
 Avertisseur 1 avert. électr., 1 ton

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuillier
 Feux rouges 2, électr. + 2 past. réfléchissantes
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné centre porte arr. 2)
 Emplacement Noyés dans montants arr. de portes
 Essui-glace 1, électrique

DIMENSIONS

Voie { avant 1'330 mm.
 arrière 1'400 mm.

Largueur hors-tout AV. 1'680 AR. 1'690 mm.

Empatement 2'750 mm.

Longueur hors-tout 4'180 mm.

Hauteur (non chargé) 1'980 mm.

Garde au sol 230 mm.

Porte à faux, arrière 730 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 13,10 m.

Diamètre de braguage ext. droite 12,00 m.

Banquette du milieu et Dim. intérieures banquette arr. amovible

Longueur du pont de charge 2'250 mm.

Largueur du pont de charge 990/1'380 mm.

Hauteur intérieure 1'540 mm.

Haut. du pont dep. le sol 415 mm.

Rideaux (hauteur) — mm.

Porte de chargement Haut. 1'360 mm.

Larg. 890 mm.

3
1
2
AR

OBSERVATIONS

* Frein à main: Les vhc. destinés pour la Suisse sont équipés d'un frein à main agissant sur les 4 roues.
 ** Nombre de places: La banquette du milieu peut être modifiée pour 3 personnes, portant ainsi le total des places à 8.
 Dispositif de protection: Selon la nature du chargement ou si celui-ci est chargé en hauteur, demander un dispositif de protection derrière banquette avant.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (ser. R)

1) Pneumatiques: Pour l'autorisation du poids total garanti de 1'876 kg., le vhc. doit être équipé de pneus renforcés (5.50-16 HD ou 6 ply = charge 85-rcutie par pneu 500 kg.)
 2) Feu stop/Eclair. No. de contr.: Le verre rouge de cette lampe combinée doit être aveuglé.
 3) Extrémité du tuyau d'échappement: Ne doit pas être dirigé vers le sol.

Miroir rétroviseur: Demander un

Lieu et date de l'expertise-type

2ème miroir à l'extérieur à droite

Zürich, le 30. 7. 1952

La commission d'expertises-types